



La Gazette du Port

site : <http://aupm.info> • email : aupm@wanadoo.fr

N° SPÉCIAL
55
Janvier 2020
à octobre 2021

edito

**Association
des Usagers
du Port de
Meschers**

3, route des Salines
17132 Meschers
05 46 02 34 79

**Comité de
rédaction :**

Christiane Collmer
Eric Harlé
Patrick Manca
André Poirot
Yannick Tournier

Photos :

Christiane Collmer
Nadine Elisas
Eric Harlé
Patrick Manca
André Poirot
Yannick Tournier

Informative, apolitique, sans prétention littéraire, critique sans doute un peu, ouverte à tous ceux qui se sentent une âme d'écrivain, avec quelques fautes dites de frappe que vous voudrez bien excuser aux journalistes et rédacteurs amateurs bénévoles.

Amies et amis de la mer, bonjour

Voilà presque deux ans que la nouvelle équipe du conseil d'administration a été élue et nous n'avions pas prévu d'être dans la tourmente. Ce que notre association a vécu est sans précédent depuis sa création et je tiens à remercier tous les adhérents pour leur soutien ainsi que toute l'équipe qui m'entoure. Confrontés à cette situation, nous avons dû interrompre nos activités (brocante, sorties, repas etc.) et annuler l'assemblée générale de 2020. Malgré l'interruption brutale de nos activités, nous avons gardé espoir de pouvoir réaliser quelques activités en fonction des contraintes sanitaires. Nous avons profité de cette interruption d'activités pour réaliser en juin et juillet 2020 des grands travaux de rénovation et d'amélioration dans notre local. Un grand merci aux bénévoles qui ont participé aussi bien à nos activités qu'à nos travaux. Nous avons enfin ouvert notre cercle privé le 8 août 2020 avec des contraintes et nous vous avons proposé des activités en fonction des contraintes sanitaires en vigueur.



En 2021, quatre adhérents nous ont quittés. Gaston RUSCA en janvier, Marie-Reine AUFFRET le 29 mai, Serge DE CLERCQ le 10 juin et Françoise MAYOUX le 29 juillet. Gaston RUSCA fut vice-président, trésorier adjoint et membre depuis des décennies. Nous présentons à leurs familles nos sincères condoléances. Nous avons une pensée toute particulière pour notre ami

Serge DE CLERCQ élu au conseil d'administration de l'AUPM en décembre 2019 et dont l'engagement pour notre association était connu et reconnu de tous. Après son départ, nous nous sommes sentis naufragés mais nous nous rappellerons toujours ses rires, sa bonne humeur et son éternel optimisme, il nous manque.

Cette gazette un peu particulière va résumer les années 2020 et 2021 jusqu'à fin octobre. On peut voir que malgré les contraintes, nous avons organisé quelques manifestations et activités.

2020 au port a été une année de restriction. En 2021 le dévasage dans le port n'a pas été à la hauteur de ce que les plaisanciers attendaient, et le départ à la retraite d'un agent de la capitainerie n'a pas arrangé les choses. L'AUPM a bien sûr manifesté son mécontentement auprès des élus en charge du port, mais sans grand succès. Certains plaisanciers nous font remarquer que la vitesse dans le port n'est pas toujours respectée. Même si je sais que vous êtes très attentifs, soyons irréprochables sur ce sujet et donnons l'exemple, nous plaisanciers de l'AUPM.

Bienvenue aux nouveaux commerçants de Meschers, Pita sur l'avenue du port, EKIP rue Paul Massy et aussi Clair & Net. Ils seront dans l'édition 2022 de notre annuaire des marées et deviennent donc partenaires. Même si la crise sanitaire est en régression, n'oublions pas les commerces Michelais dont certains ont subi et subissent encore fortement cette crise.

À Meschers ils sont ouverts toute l'année, alors choisissons nos commerces de proximité dont beaucoup sont partenaires de l'AUPM.

Comme en 2020 avec la pandémie, l'opération portes ouvertes de la SNSM à Royan au mois d'août de cette année n'a pas pu être organisée du fait des restrictions en vigueur. Saluons la présence de la SNSM à la fête du port à Meschers le 6 août 2021.

Nous espérons que la situation va redevenir normale en 2022 et toute l'équipe est prête pour organiser et réaliser enfin des manifestations sans contraintes.

*Patrick MANCA
Président de l'AUPM*

Année 2020

Fête des Rois



Retrouvailles avec nos adhérents le 12 janvier 2020 pour tirer les Rois. C'était aussi l'occasion de se souhaiter la bonne année. Galettes à la frangipane et couronnes briochées arrosées de cidre pour les faire couler ont été offertes aux convives.



La chandeleur



Le 8 février, c'était le tour des crêpes réalisées par Patricia et Michèle et les bénévoles. Là également nos adhérents ont pu échanger sous le préau chauffé et clos. C'est lors de cette manifestation que nous avons remercié Éric pour son engagement en tant que président de l'AUPM de 2017 à 2019.

Passation de pouvoir entre l'ancien président et le nouveau président de l'AUPM

Éric, notre matelot président, un vieux loup de mer, a tenu la barre de l'association pendant trois années de 2017 à 2019. Tâche pas toujours facile quoiqu'enrichissante et demandant une disponibilité totale.

Grâce à un téléviseur géant installé sous le préau, les convives ont pu revivre les moments forts du « Capitaine HARLÉ » qui a cédé son poste de président à Patrick MANCA en décembre 2019.

Son cadeau d'adieu lié à la mer l'a réjoui d'autant plus qu'il est membre de l'association du BELEM depuis de nombreuses années. Éric a cependant dû attendre août 2021 avant d'entreprendre sa croisière à bord du magnifique trois-mâts légendaire... en sus un coffret cadeau pour un weekend gourmand avec son épouse.



Estran le 29 février 2020

Comme chaque année le ramassage des déchets a lieu sur le chemin du littoral en direction de TALMONT. On voit sur les photos la nécessité d'effectuer ce ramassage chaque année. Nous sommes souvent rejoints dans cette action par des Michelais et des enfants soucieux de notre environnement. Bravo à tous, cette action s'est terminée avec le pot de l'amitié et de la brioche. Quelle équipe !



Rénovation du local AUPM en juin 2020



Si la partie électricité a été confiée à un professionnel, le reste des travaux (Plomberie, peinture, enduit, montage des meubles, etc...) a été réalisé dans les règles de l'art par les membres du conseil d'administration.



Nous avons profité de l'inactivité forcée de notre cercle privé pour rénover et embellir notre local qui avait grand besoin d'être rajeuni. Les travaux ont duré environ 7 semaines.



Réouverture de notre cercle privé



La réouverture de notre cercle privé a eu lieu le 8 août 2020, dans le respect des règles sanitaires.

Quelle joie de pouvoir accueillir à nouveau nos adhérents dans nos locaux rajeunis et embellis ! Comme un petit air d'inauguration...

Le port du masque pour entrer sous le préau et l'espacement des tables avec 6 personnes maximum assises étaient certes des mesures contraignantes.

Cependant elles ont été acceptées par tous les adhérents, tellement heureux de pouvoir se retrouver autour d'un verre pour échanger, discuter et oublier la période difficile que nous venons de traverser.

Un dimanche au bord de l'eau

Cela s'est passé un dimanche au bord de l'eau...

le 30 août 2020 à l'étang de Barzan, avec la journée pêche à laquelle participaient 25 adhérents environ. 10 kg de poissons environ ont été pêchés et intégralement remis à l'eau (vivants). Ceux qui n'ont pas participé à la pêche ont organisé une balade pédestre entre Meschers et Barzan et ont rejoint les pêcheurs en fin de matinée. Ce fut une journée détente où, l'après-midi, un concours de pétanque a été organisé. Des lots ont récompensé les 4 meilleures équipes de boulistes, ainsi que les meilleurs pêcheurs.



Journée bowling du 17 octobre 2020



Bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous de notre sortie Bowling, dans le respect des gestes-barrière bien évidemment. 34 adhérents, répartis en 6 équipes, ont participé à cette journée qui s'est déroulée en 2 parties, avec déjeuner sur place.

Certains ont fait de très jolis scores, d'autres nettement moins bons mais qu'importe, puisque nous avons partagé de réels moments de détente, de rire, tellement appréciables ! Les meilleurs scores, féminin, masculin et enfant, ainsi que le plus petit score, ont été récompensés par une journée sur notre carrelot.

Année 2021

Estran le 6 mars 2021

Environ 50 personnes étaient présentes pour le ramassage des déchets sur le chemin du littoral en direction de Talmont. Afin de respecter les règles sanitaires, le masque était obligatoire.

Il n'y a malheureusement pas eu de pot de l'amitié avec brioche comme nous avons l'habitude de le faire chaque année. Une petite bouteille d'eau a été distribuée à chaque participant.



Journée pêche et pétanque à l'étang de Barzan le 5 juin 2021

Tous les participants aux activités ont apprécié cette journée ensoleillée et conviviale. Notre cercle privé avait été déplacé à cette occasion et certains nous ont rejoints pour boire un verre ou même partager le repas servi sur place.

Grâce aux prouesses de certains pêcheurs ou joueurs de pétanque, et à la chance pour ceux qui avaient acheté des tickets de tombola, des journées au carrelet et d'autres lots ont récompensé les vainqueurs. Nous sommes ravis d'avoir pu organiser cette manifestation malgré les contraintes en vigueur et ravis aussi de la satisfaction témoignée par les participants.



Sortie bateau-vélo le 26 juin 2021 à La Palmyre



Direction le port de La Palmyre, en bateau ou en voiture, avec possibilité de location de vélo sur place pour les amateurs.

Une quarantaine de participants se sont retrouvés au port de La Palmyre et ont pris la direction du phare de la Coubre, un petit nombre à pied mais la grande majorité à vélo. Les plus courageux ont grimpé les 300 marches du phare.

Tout le monde s'est retrouvé pour déjeuner sur le port au restaurant La Paillotte.

L'après-midi les cyclistes sont partis vers la Grande Côte tandis que d'autres profitaient du soleil pour se promener le long du littoral.

Peinture du carrelet



Tous les deux ans, il est nécessaire de repeindre notre carrelet Marie pour lui refaire une beauté. La rénovation a été réalisée du 8 au 11 juin 2021. Nous avons fait un appel aux bénévoles pour nous aider dans cette tâche et

plusieurs se sont rendus disponibles pour une journée ou plus. Nous les en remercions vivement.



Les travaux sous le préau du local

La toiture ayant été refaite (merci la mairie), nous n'avons plus de fuite, alors nous avons refait la peinture des poutres.



Nos trois repas estivaux de 2021



Nous avons eu le plaisir de convier nos adhérents à trois repas, dans le respect des gestes-barrière naturellement.

Le 10 juillet, c'était le traditionnel Moules-Frites, toujours apprécié des convives.

Le 31 juillet, le Jambon-Mogettes a eu beaucoup de succès. Le repas était animé musicalement par Armando du groupe Aguila Event. Même si les mesures sanitaires n'ont pas permis aux participants de danser comme les autres années, ce fut tout de même un grand moment de convivialité et de gaieté.

Le 21 août, la paëlla a régalé tout le monde.

Un grand merci à nos cuisiniers et serveurs bénévoles !

Fête du port le 6 août 2021



Une quinzaine de bénévoles ont participé à la fête organisée par la municipalité de Meschers.

Nous avons un stand AUPM où nos artistes-adhérents ont pu exposer leurs créations.

L'AUPM a assuré la vente des billets et l'organisation des différentes rotations pour les balades en mer sur les trois bateaux, La Bohème, le Côte de Beauté et l'École de voile où 450 passagers ont pu admirer les grottes troglodytiques le long de l'estuaire.

Saluons nos amis de la SNSM toujours fidèles pour la fête du port !



Initiation à la pêche vers Cordouan

Le 7 juillet 2021, notre ami et partenaire Nicolas DUBREAU, gérant du garage AUTO PASSION à Royan, nous a fait partager sa passion de la pêche en mer.

Nous étions une douzaine d'adhérents néophytes en la matière pour tenter de comprendre les subtilités et « ficelles » permettant de réaliser des captures de gros poissons depuis nos bateaux à la dérive aux alentours de Cordouan. Sa prestation a duré environ deux heures et c'est pleinement confiants que nous avons accepté sa proposition à nous accompagner sur nos bateaux respectifs en vue de concrétiser ses conseils.

C'est le 26 juillet en fin de journée que nous nous sommes donnés rendez-vous vers la bouée G5. Là, il nous a enseigné la bonne utilisation de nos sondeurs afin de détecter les poissons recherchés.

Les conditions climatiques n'étaient possiblement pas très favorables ou avons-nous manqué de maturité en constatant les modestes résultats mais nous avons passé un formidable moment amical. Une nouvelle fois : un grand merci Nicolas.



Sortie au cabaret Ange Bleu

Le 14 octobre 2021, nous étions une cinquantaine de personnes au cabaret « l'Ange Bleu ». Nous avons apprécié pendant l'apéritif et le repas des artistes amateurs, puis nous avons eu droit aux talents multiples de 22 professionnels de spectacles de cabarets dignes des plus prestigieuses adresses internationales. Opération à renouveler d'ici quelques années...



Compte rendu de l'AG ordinaire 2020 le 20 octobre 2021

Reportée plusieurs fois à cause des contraintes sanitaires dues au COVID-19, l'AG 2020 a pu enfin avoir lieu le 20 octobre de cette année.

137 adhérents présents ou représentés ont permis d'obtenir le quorum et le président a pu ouvrir la séance en évoquant les quelques activités qui avaient pu avoir lieu en cette année 2020 mémorable : Galette des Rois, Chandeleur et collecte des déchets avant le début de la crise.

En juin et juillet, les conseillers du CA se sont employés à rénover le local, projet prévu de longue date dont le résultat est époustoufflant.

Le 8 août le cercle prévu a pu réouvrir ses portes le week-end en respectant les mesures sanitaires strictes en vigueur.

Une journée pêche, balade et boules au camping de Chant-Dorat à Barzan a été très appréciée, tout comme la journée d'octobre au bowling avec déjeuner sur place pour une trentaine d'adhérents.

Quitus pour le rapport moral du président Patrick MANCA ainsi que pour celui du trésorier Richard PERREL qui relate les principales recettes (maigres !) et les dépenses (importantes !) effectuées pour la remise en état du local de l'AUPM au port.

L'année 2020 aura été marquée par une augmentation non négligeable des mises à disposition du carrel et l'investissement de Fanfan à qui on a demandé une grande disponibilité.

Le séjour d'Éric sur le Belem du 4 au 8 août 2021

Vous aviez eu la gentillesse à la fin de mon mandat de m'offrir un embarquement sur le trois-mâts BELEM.
Covid oblige, il m'a fallu attendre 16 mois pour concrétiser ce voyage. C'est chose faite, j'ai embarqué le 4 août à Lorient, direction Brest.

PRÉSENTONS D'ABORD CE MAGNIFIQUE VOILIER

D'une longueur hors tout de 58 m, à la flottaison 48 m.
Maître bau (largeur) de 8,80 m, tirant d'eau 3,60 m, 534 tonneaux (soit environ 1500 m³).
Déplacement 750 tonnes.
Coque en fer et acier riveté et soudé.
Propulsion par 2 moteurs diesel de 575 cv chacun, 2 500t/mn, 2 lignes d'arbres et 2 hélices à 4 pales.
3 groupes électrogènes, 2 de 80 kw et un de 90 kw. Réserve carburant 40 m³, soit une autonomie de 24 jours à 7 nœuds, par mer belle 9,2 nœuds à 1 450t/mn soit 17 km/h.
Réserve d'eau douce 10 tonnes.
Production journalière d'eau douce 3 tonnes.
Centrales de traitement des eaux usées 2.
Ceci pour les caractéristiques techniques.
Pour les voileux, le BELEM peut remonter à 70° du vent, l'établissement de la voilure par petit temps est de 30 à 40 mn.
Pour la serrer 50 à 60 mn.
Un virement de bord demande 12 à 30 mn selon le vent régnant.



Le BELEM est donc un Trois-mâts barque à vergues flottantes. La mature est en acier riveté soudée, en 2 parties (bas mât et mât de hune). Soit :
un mât de misaine, (à l'avant)
un grand mât (au centre)
un mât d'artimon (à l'arrière)
rajoutez le beaupré (mât incliné vers l'avant et surplombe l'étrave).
Le grand mât fait 34 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le poids de la vergue du



grand hunier volant est de 1,500 tonnes, deuxième vergue du grand mât (grand hunier volant et du mât de misaine petit hunier volant), cette vergue qui est mobile est la partie du gréement la plus lourde à hisser et elle se hisse à la force des bras.

Le nombre de voiles est de 22 (voiles carrées, focs et voiles d'étai). La surface est de 1 200 m².

Les voiles d'avant les focs sont au nombre de 3.

les voiles carrées, (les phares) sont au nombre de 10. Identiques sur le mât de misaine et le grand mât.

Les voiles d'étai au nombre de 6, elles sont comme des focs entre les mâts de misaine/grand mât et grand mât/mât d'artimon positionnées dans l'axe longitudinal du navire, elles permettent d'affronter les vents des plus forts aux plus faibles en modulant leur établissement du bas vers le haut pour équilibrer le navire.

Sur le mât d'artimon 2 voiles, plus une voile de cape.

Pour manœuvrer tout ça, 4 500 m de cordages de différents diamètres, 210 points de tournages, plus de 250 poulies. Après une journée, avec un peu d'attention (beaucoup même) on s'y retrouve.



Les ponts supérieurs, la dunette à l'arrière, espace de commandement du navire, on y trouve l'ensemble des instruments nécessaires à la navigation, le spardeck, pont supérieur au centre du navire d'où sont effectuées les manœuvres des voiles d'avant (focs et voile d'étai), le gaillard d'avant partie surélevée à l'avant, où se tient le veilleur qui scrute l'horizon et signale à l'officier de quart les dangers difficilement visibles de l'arrière, sous ce pont se trouvent les logements de l'équipage.

LA VIE DU BELEM

Navire marchand de 1896 à 1913, est né à Nantes, aux chantiers Dubigeon, le 10 juin 1896. Commandé par l'armement Crouan, son premier armateur, il a comme principal client les



Éts Menier, chocolatier bien connu, pour lequel il ramenait des fèves de cacao.

Il a transporté aussi du rhum, du sucre et divers produits des Antilles.

Yacht de luxe britannique de 1914 à 1950. En 1914 le BELEM est racheté par le duc de Westminster qui le transforme en yacht de plaisance (et le dote de moteurs). Il le revend à Sir Archibald Ernest Guinness, célèbre brasseur, en 1921 qui le rebaptise « Fantôme II ».

Navire école Italien En 1951 le navire est acquis par la fondation Cini de Venise qui le renomme « Giorgio Cini » et en fait un navire école pour les orphelins de la marine italienne et les élèves officiers de la marine marchande. En 1978 la Caisse d'Épargne rachète le trois-mâts qui retrouve nom et pavillon d'origine, et le restaure.

Depuis il est ouvert au public comme navire école civil. Il est classé monument historique depuis 1984.

Le BELEM est l'unique survivant des navires de la fin du 19^e siècle taillés pour la course en mer, comprendre le commerce, la rapidité = rentabilité. Sa survie est due à sa transformation en yacht de luxe par un Britannique, sa transformation en navire école par un Italien et son rachat par la Caisse d'Épargne. On dit aussi qu'il est né sous une bonne étoile, échappant miraculeusement à un incendie, à l'éruption de la montagne Pelée à la Martinique en 1902, aux bombardements de la Seconde Guerre mondiale et à un tremblement de terre au Japon.

Cette année il a fêté ses 125 ans.

LA VIE À BORD DU BELEM

Comme je l'ai écrit plus haut, le BELEM est un navire-école, ouvert au public. À bord, il faut vivre la vie du matelot de base, prendre part à toutes les manœuvres, (la manœuvre des voiles c'est hisser, carguer ou brasser les voiles pour les régler en fonction du vent) à tous les services, cela suivant les « quarts ».

À l'embarquement le capitaine ou le second capitaine vous attribue une tasse (moque) numérotée. Cette moque vous indique le numéro de votre bannette (couchette de 1,90 par 0,60) Ce numéro vous permet également de connaître vos « tiers ».

Ma « moque » était la 63, j'avais donc la bannette 63 et m'indiquait aussi mon « tiers ». Les tiers définissent vos horaires de services, quarts, moment de repos, heures de déjeuner. La composition d'un tiers c'est 16 stagiaires. Nous étions 48.



Les bannettes sont situées dans l'un des 4 box de 12 places qui sont situés de part et d'autre de la table centrale où nous prendrons nos repas. L'ensemble constitue la batterie.

Les stagiaires, puisqu'ainsi nous nous nommons, participent naturellement à toutes les manœuvres et services à bord.

Établissement des voiles bien sûr, ou nous nous mettons à 10/15 pour hisser les voiles carrées, moins pour les focs et voiles d'étai, puis les brasser pour les régler, autant pour les carguer mais aussi aider les 2 cuisiniers en assurant le service à table. Pour cela prendre les plats à la cuisine sur le pont et les descendre à la batterie un étage au-dessous et par gros temps la descente de l'escalier intérieur n'est pas évident... surtout avec des récipients contenant de la sauce ou de la soupe.

Laver les ponts, astiquer les cuivres, nettoyer les sanitaires et la batterie, espace repas et box bannettes.

Barrer le navire. Assurer la veille sur le gaillard d'avant.

Pour toutes ces tâches nous sommes encadrés par des marins professionnels dont je salue la gentillesse, la disponibilité et naturellement la compétence. Le tout avec un état d'esprit remarquable. Tous marins de commerce, avec des compétences propres à la navigation à voile et qui choisissent de naviguer un temps sur le Belem,

L'équipage professionnel, lui, est composé de 5 officiers, 2 cuisiniers, 1 bosco et 8 matelots/gabiers. Soit 16 professionnels.

L'horaire des quarts est le suivant

0-4 h/4-8 h/8-12/12-16/16-20/20-24 h

LE DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE TYPE

7 à 8 h petit déjeuner

8 à 9 h entretien du navire-école

Briefing - conférences

11 à 13 h déjeuner en 2 services

14,30 à 19 h matelotage

19 à 21 h dîner en deux services

et 0 h à 4 h premier quart de nuit.

Avec naturellement la participation aux manœuvres des voiles.

Venons-en à la croisière/stage proprement dite :

J'ai embarqué le 4/08 à 20 h. Port de Lorient.



Après un briefing pour nous présenter le bateau, ses dangers, les consignes et toutes les explications nécessaires au bon déroulement du stage, nous larguons les amarres de Lorient pour rejoindre Brest le 5 août à 10 h du matin, vent force 5/6 rafales à 7 Beaufort, pluie froide, brume nous doublons Port Louis et sa citadelle et nous entrons dans

le cœur du sujet, houle résiduelle 1,5 environ, vent d'ouest (pour nous vent debout, donc au moteur. Le vent est bien frais pour un début août et avec la météo prévue le commandant décide de descendre sur Belle Île afin d'être abrités pour la nuit de la houle d'ouest (4 m de creux) nous doublons Groix et nous allons passer la nuit qui s'annonce agitée, au mouillage devant le Palais. Un coup de vent nous a bien balancés dans la nuit.

Premier quart de nuit de 20 h à 0 h. Rien de particulier. Barre et veille.

Départ le 6 nous défilons devant Belle Île pour passer devant les Poulains. Là, un vent 6/7 nous attend, creux de 4 m, toujours vent d'ouest nous nous dirigeons vers le large, au moteur dans la matinée et après avoir mis cap au nord, établissement des voiles, entretien du bateau, pour mon équipe « tiers », il s'agit de faire les cuivres. Manœuvres des voiles tout au long de la journée en fonction des besoins et de la route tracée par l'officier de quart.

7/08 – pdj à 7 heures, briefing, manœuvres des voiles, vent estimé à 5/6 Beaufort, houle modérée d'ouest, pluie et brume, nous passons au large de Concarneau en apercevant l'archipel des Glénans loin dans la brume. Passage du Raz de Sein à 11 h 30 toujours



dans un semi brouillard, nous entrons dans la baie de Douarnenez sous voiles et moteur et nous mouillons devant Morgat sous un grand soleil vers 15 h, après avoir cargué et serré les voiles. Le reste de l'après midi passe dans la mature pour les volontaires et, vers 18 h, pot de départ offert par le commandant, un

excellent punch. Pour info, le vin et l'alcool sont interdits à bord.

8/08 Horaires inchangés, occupations identiques, mais cap vers Brest, dernière journée, vent toujours d'ouest nous obligeant à sortir de la baie au moteur, temps bouché et visibilité réduite, passé le cap de la Chèvre établissement des voiles. Entrée dans le Goulet de Brest à la voile, vent arrière, petit tour dans la rade en attendant le pilote qui doit nous faire entrer dans le port, dernières manœuvres des voiles, arrivée à 16 h. Après rangement et nettoyage.

Pour résumer, c'est une expérience unique, même si les conditions atmosphériques n'étaient pas des meilleures (je ne suis jamais sorti sur le pont sans tenue imperméable, il n'y avait pas que la pluie qui mouillait). Bien que parfois je me sois demandé ce que je venais faire sur cette galère, je ne regrette pas d'avoir participé à ce stage, même secoué, sous la pluie avec un horizon bouché. L'ensemble des stagiaires était sympathique, venant de tous horizons, marins ou non, de jeunes à moins jeunes mais tous animés du même entrain et du même esprit d'équipage.

Au total nous avons parcouru 213 milles dont 37 sous voiles.

Merci encore pour ce qui a été un merveilleux moment.

Pour finir comment le BELEM est redevenu français ?

Ce bateau, lorsqu'il a été mis en vente par la fondation Cini, était considéré comme britannique.

Personne ne le connaissait vraiment et l'on avait oublié son origine. Un passionné de grand voilier, le docteur Luc-Olivier Gosse en flânant sur l'île de San Giorgio Maggiore, en mai 1970, a au cours de sa visite, eu l'attention attirée par un cadre en cuivre, rond comme un hublot, placé sur le fronton de la dunette et entourant une peinture réalisée à même la cloison. La partie supérieure de cette fresque porte le nom de « BELEM » et en bas celui de « Nantes ». Luc-Olivier Gosse comprend qu'il a retrouvé le BELEM et n'aura de cesse de trouver le financement nécessaire à son rachat. Chose faite en janvier 1979, avec le concours de la Caisse d'Épargne, l'État et d'autres, le 18 août le navire conduit par les Italiens est remis à la limite des eaux territoriales à la Marine Nationale qui le ramène à Brest en septembre de la même année. La Marine Nationale envisage d'en faire un bateau école pour ses cadets.

Finalement la Caisse d'Épargne poursuit seule l'aventure et crée la Fondation BELEM.

